



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E1425

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2002
60 000

Raison sociale : BELLEVEGUE SARL

ZONE LE FLACHER
07340 FELINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNONAY

Siret : 439 907 429 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8200660

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145535593

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145535593

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 04 75 34 83 14

Portable :

Site Internet : www.etsbellevegue.fr

E-mail : contact@etsbellevegue.fr

Responsabilité légale :

BELLEVEGUE DAVID CO-GÉRANT / BELLEVEGUE MICHEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	01/12/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.